Rappel déchets de Fêtes :

- **« Serpentins, cotillons, papier et ruban cadeaux, liens et films plastiques, papier bulles, emballages de jouets, boîtes de parfum, petits cartons, boîtes de chocolat, polystyrènes, enveloppes en papier, cartes de vœux »**

  Doivent être déposés dans les colonnes d'Emballages Ménagers Recyclables mis à disposition des usagers dans votre commune.
  Tous les emballages se trient, jetés en vrac, vidés et écrasés.

- **« Bouteilles vides, flacons de parfum, bocaux en verre »**

  Sont recyclables dans les colonnes de tri sélectif « VERRES »

Rappel sapin de Noël :

Après la période de noël, **le sapin doit impérativement être déposé en déchèterie.**
Il sera broyé et utilisé par les agriculteurs locaux.

Il sera donc valorisé et reviendra à la nature.

Rappel gros cartons :

Il est interdit de les déposer dans les conteneurs ordures ménagères.

Les colonnes de tri sélectif sont dédiées aux emballages, papiers et petits cartons pliés et écrasés.

Chacun doit faire l'effort de les porter en déchèterie.

Rappel Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) :

Vos vieux appareils sont recyclables et seront collectés à la déchèterie.

RAPPEL TEXTILES :

Vos vêtements usagés, tissus, linge de maison, rideaux, nappes, draps mais aussi lainages, peluches, chaussures et maroquinerie seront collectés **dans les colonnes « TEXTILES »**.

Veillez à les enfermer dans un sac plastique.

RAPPEL COVID-19

Les masques et les gants de protection COVID doivent être mis dans un double sac et jetés dans les ordures ménagères.

Interdiction de les jeter au sol ou dans les colonnes !

Communauté de Communes du
HAUT VALLESPIR

POUR LE TRI ET LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Et si « Fêtes de fin d'année » ne rimait pas avec « déchets »

Que de cadeaux au pied du sapin et surtout quelle quantité d'emballages et de déchets !

Pour gérer au mieux **tous ces emballages** recyclables, les services techniques de la CCHV vous proposent de vous reporter aux différentes consignes de tri.

POUR UN NOËL RESPONSABLE, FAITES LE TRI !

- ## Les trois déchèteries intercommunales :

Arles sur Tech/Amélie-les-Bains:
Tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
Prats de Mollo et Saint Laurent de Cerdans :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Fermeture des trois sites les vendredis 25 décembre et 1er janvier.

- ## Collecte des ordures ménagères :

Le service de collecte des ordures ménagères fonctionnera normalement sauf les vendredis 25 décembre et 1er janvier : Pas de collecte d'ordures ménagères.

*Pour tout renseignement, veuillez contacter les Services Techniques de la CCHV au **09.67.18.73.38** du lundi au vendredi entre 7h30 et 12h30*